

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 26

Artikel: Chez les aiglons
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208779>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lâi avâi dza grand teimps que mèprezivê lè dzein quand, pè lo mâtet, on fa veni po tèmoïn assebin on brâvo vilhio l'ovrà que sè met à racontâ tot cein que savâi sein pî dere onna meinta et que cein n'êtâi pardieu pa po redzoi l'avocat. Stisse lâi pliantâve dâi get quemet dâi falot de pousta et on vayâi que bourmâve oquie po rebriquâ lo vilhio.

Tot d'on coup, lâi fâ dinse :

— Dite-vâi, quin metî âi-vo ?

— Ie su gypier, monsu l'avocat,

— Et vo n'âi pas jamé êtâ ein preson ?

— Quecha, on iadzo.

— Ah ! Ah !... et vo z'âi êtâ ein preson. Oûdevo, monsu lo presideint ? Vaitcè lè tèmoïn qu'on no z'aminue ! Dâi corps que l'an êtâ ein preson. Ah ! Ah !... Et porquie âi-vo êtâ ein preson ?

— L'êtâ po ein rebliantsi on bocon lè parâ, por cein que dèvessant lâi betâ on avocat que s'êtâi fé payî dou iadzo.

La Leinga rasseria l'êtâi rebriquâ âo tot fin.

MARC A LOUIS.

AVEU

ECOUTEZ donc les jolis vers que le poète Andrieux joignit à un portefeuille et à une lettre qu'il adressait à quelque gentille personne pour l'informer qu'elle avait su capter son cœur.

Ah ! croyez-moi, défaites-vous
D'un fatras d'écrits circulaires,
De tant de jolis billets doux
Remplis d'ardeurs imaginaires ;
De nos messieurs aux airs pincés,
A la tournure confiante,
Brûlez les petits vers glacés
Et la prose insignifiante.

Mais d'un tendre et discret amant,
Lorsque vous recevrez l'homme sage,
Quand il mettra dans son langage
Moins d'esprit que de sentiment ;
Quand son style, même un peu bête,
Exprimant un timide aveu
Vous prouvera que tout son feu
Vient du cœur et non de la tête ;
Des lettres écrites ainsi
Pourront valoir qu'on les recueille ;
Serrez-les dans le portefeuille,
Et commencez par celle-ci.

JACQUES-LE-TORS

CERTES, on ne pouvait pas dire que Jacques Sublet, Jacques-le-Tors, comme le nommaient les habitants du village, fût un mauvais gas.

Mais, sans cesse en butte aux sarcasmes des gamins de son âge, moins pénibles encore pour lui que les phrases apitoyées des bonnes campagnardes, constamment rebuté, n'ayant de bons moments que ceux qu'il passait là-haut, sur l'alpe, avec ses chèvres, là-haut où l'on est seul, tout seul, là-haut où l'on oublie, Jacques était devenu sauvage, méfiant, et vouait à toute l'humanité — celle qu'il connaissait — une haine farouche et une âpre jalousie.

Orphelin dès son berceau, recueilli par un fermier compatisant ou escomptant des services futurs, l'enfant avait grandi sans connaître les caresses ni les soins d'une mère.

Il sentait, avec l'obscur instinct des tout petits, qu'il était un isolé, un paria ; puis il se rendit peu à peu compte de l'espèce de répulsion que provoquait son approche.

Son aspect, en effet, n'était guère engageant. En plus d'une gibosité qui le courbait en avant et de côté, il était affligé d'un visage sans symétrie, avec une bouche énorme, toujours tordue comme d'un rictus de joie cruelle ; son œil unique — il était borgne — avait le regard en dessous et lançait des lueurs froides d'acier.

Ajoutez à cela un nombre respectable de taches de rousseur et, surmontant le tout, une effrayante chevelure rouge ardent, rebelle à tout essai de coiffure, essais rares, d'ailleurs, et provoquant chaque fois des scènes de larmes, de cris, voire des tentatives de pugilat contre la fermière, laquelle laissait

de plus en plus Jacques porter le panache ironique de sa toison comme bon lui semblait.

Parvenu à l'âge de treize ans, en paraissant dix à peine, Jacques, de plus en plus farouche, n'avait guère comme amis et confidentes que ses chèvres. De loin en loin aussi, il allait trouver la vieille Fanny dans sa masure. Cette Fanny, une déshéritée, elle aussi, passait pour sorcière ; ce qui n'empêchait pas les villageois d'avoir recours à son office en cas de maladie, car elle était adroite et serviable.

Jacques et Fanny s'entendaient à merveille et le grand plaisir du petit était d'écouter la vieille recluse lui raconter les légendes du pays. Ces récits n'avaient pas été sans donner au cerveau du petit une tendance à l'exaltation et le goût du mystérieux, d'autant plus accusés que Jacques gardait toutes ses pensées par devers lui.

Or, un beau jour de printemps, rentrant du pâturage, l'infirmier vit venir à lui une de ces petites fées dont lui parlait sa vieille amie.

Il ne s'arrêta pas au fait que le carosse doré ou le nuage, qui sont, comme bien vous le savez, le véhicule ordinaire de ces bonnes déesses était en l'espèce une voiture de malade poussée par un laquais en livrée et accompagnée d'une belle dame à l'air très doux, et très triste.

C'était une fée ; ce ne pouvait être qu'une fée.

Elle était si jolie et devait être si bonne, mais comme elle était frêle et pâle ! Jacques la regarda passer, fasciné, figé en une admiration gauche sur le bord du chemin ; navré aussi d'entendre une toux incessante qui secouait la fillette et mettait, à chaque quinte, une ombre sur le visage de la vieille dame.

La voiturette passa, et voici que la petite fée sourit à Jacques, d'un gentil sourire bienveillant et mélancolique. Le Tors en fut bouleversé. Il resta là longtemps, rêveur, son œil embué de pleurs. Il éprouvait un sentiment encore inconnu de lui, une joie mêlée à une sorte d'angoisse, puis il s'enfuit sans se retourner et fondit en larmes.

Chaque jour la rencontre se reproduisit. Petit à petit, l'infirmier s'enhardit ; une fois il osa même offrir un bouquet à la fée qui le remercia. On causa, on devint amis.

Jacques oublia ses chèvres, ses chagrins, sa vieille Fanny ; il ne vivait plus que pour l'instant trop court où il voyait sa petite camarade.

Mais un jour elle ne vint pas ; le lendemain non plus. Le chevrier pressentit une catastrophe. Il alla rôder autour de l'hôtel où habitait la fillette, une petite Parisienne phthisique qu'on avait envoyée à la montagne. Le laquais qui voiturait d'habitude la petite malade sortit de l'hôtel, Jacques s'approcha et apprit que sa petite amie reposait au cimetière du village ; son mal l'avait emportée.

Il resta là, sans avoir l'air de comprendre, hébété, la face encore plus tordue, son pauvre corps encore plus déjeté ; puis il s'éloigna sans rien dire. Il alla chez la vieille Fanny, sans un mot l'embrassa, puis...

Le lendemain on le trouva mort sur la tombe de la petite fée.

Non, on ne pouvait pas dire que Jacques-le-Tors fût un mauvais gas.

B. STENNA.

UNE MAUVAISE PLAISANTERIE

Je trépigne ! J'enrage ! La colère et l'indignation ont transformé mon visage habituellement si placide. Trois mois de campagne ne suffiront pas à remettre mes nerfs ébranlés.

« Holà ! direz-vous, du calme. Conte-moi d'où vient cette humeur si brusque, ce visage si peu avenant ! »

Qu'à cela ne tienne. Je peste contre mon tailleur. N'allez pas croire, je vous prie, qu'il s'est trouvé sur mon chemin pour me réclamer la rémunération sonnante de ses coups de ciseaux maladroits ou pour ses boutons dont il ne reste pas un à ma culotte. Non, je l'ai payé ; il ne réclame rien. C'est moi qui réclame, et vous verrez si j'ai raison.

Nous savons que le tailleur est plus puissant qu'un roi ; car le roi, lui, ne commande qu'à ses sujets, tandis que le tailleur impose ses goûts à tout le monde, sauf à quelques originaux qui ne se laissent pas faire.

Et pourquoi cette autocratie ? Ah ! c'est un prétexte sacré : c'est la mode !

Que d'actes arbitraires commis au nom de la mode !

Le tyran que vous priez humblement de satisfaire vos goûts, en échange de votre argent, s'y refuse et répond : Comment donc ! un veston court ! Mais ce n'est plus la mode ; on va vous faire des pans, comme ça, avec un large coup de ciseaux. »

Vous demandez un pantalon serré au bas. « C'est ridicule, vous réplique-t-on, je vais vous le faire large. » Il prendra bien la poussière, mais... c'est la mode.

Et le bon public n'a rien à redire ; dame ! puisque c'est la mode.

Ma parole si on ne dirait pas que les tailleurs sont ligués pour ennuyer les autres gens !

J'ai donc commandé, l'autre jour, ma vingtième paire de culottes. Pour échapper à la mode j'ai fait mes recommandations ; j'ai même donné des ordres écrits à mon tailleur et j'ai exigé que les poches fussent bien cousues.

Eh bien oui, il me les a bien cousues, mais... à l'entrée, ensorte qu'au moment où je les étrenne, pressé pour prendre le train, je n'y puis glisser cinq centimes. Aussi je trépigne, j'enrage ! Et vous en feriez autant à ma place !

P. C.

La destinée. — Un papa anglais demandait un jour à un ami à quelle carrière il devait destiner son fils âgé de dix ans.

L'ami répondit :

Enfermez-le dans une chambre où vous aurez mis sur la table une Bible, une pomme et quelques pièces de monnaie. Après un quart d'heure, vous l'observerez.

S'il est en train de lire la Bible, vous en ferez un pasteur ; s'il ne s'intéresse qu'à la pomme, qu'il soit agriculteur ; s'il s'amuse à compter l'argent, qu'il devienne financier.

L'expérience fut faite. Et quand l'ami en demanda le résultat, le père répondit :

— J'ai trouvé mon fils assis sur la Bible ; il avait mis l'argent en poche et mangeait la pomme...

— Alors, faites-en un député !

CHEZ LES AIGLONS

UNE « grande salle » manque au bonheur des habitants d'Aigle. Qui s'en douterait en passant quelques heures dans la compagnie de ces gais mortels ! Enfin, ils tiennent à leur grande salle, comme les musiques de Lausanne tiennent à la leur. Ils ont déjà recueilli des fonds dans ce but et ils espèrent les grossir aujourd'hui et demain, grâce à une kermesse qu'ils préparent depuis longtemps et dont une des attractions sera un cortège cotumé de 350 figurants, qui partira de la place du Marché, dimanche, à midi et quart.

Ces deux journées n'engendreront pas la mélancolie. Dieu merci, on sait encore rire à Aigle. Une gazette de circonstance, le *Bec d'Aigle*, le fait bien voir. C'est ainsi que nous lisons dans son « bulletin politique » :

Des journaux mal informés ont parlé de manœuvres suisses auxquelles désirait assister le kaiser allemand. Ce n'est là qu'un futile prétexte. Guillaume II en effet a obtenu la promesse formelle d'une intervention armée de la Suisse dans les affaires marocaines. De là notre nouvelle organisation militaire.

Une fois les Suisses installés au Maroc, les Arabes exterminés, les Français chassés d'Afrique, Guillaume nommé colonel de Landsturm, la question sera soumise à la conférence de la Haye qui, par esprit de conciliation et pour éviter un nouveau conflit se hâtera de ratifier le « statu quo ». Quelques légères compensations seront accordées aux différentes puissances : aux Anglais une colonie près de Payerne, à l'Espagne les entrepôts de Rolle, au tsar la colonie russe de Chailly, à la France les

hôtels de Lausanne sous le régime Combe, à l'Italie l'île de Rhodes à la condition d'y remplacer la statue du colosse par celle d'Edouard du même nom.

Les pages d'annonces du *Bec d'Aigle* ne sont pas moins amusantes à lire que les chroniques de ses facétieux rédacteurs. Un coiffeur y déclare qu'il « coupe avec adresse le toupet des blagueurs ». Un autre Figaro met sous son enseigne ce quatrain :

Couche le poil au plus récalcitrant,
Supprime le plumet aux militaires,
Fait l'ondulation aux bonnes d'enfants
Et écorche la clientèle étrangère !!!

Le bureau de police fait savoir qu'« à l'avenir on n'entertera au cimetière d'Aigle que les morts vivant dans la commune ».

Il y a aussi des devinettes. En voici une :

— Que fait un fonctionnaire, la veille de la kermesse ?
— Il perd le temps de l'Etat à voir l'état du temps !

Beaucoup enfin méditeront le sens profond contenu dans l'avis suivant :

Seules pharmacies ouvertes pendant la kermesse : la *Pinte Vaudoise* et le *Café Oriental*.

Pour Jean-Jacques. — Rousseau est à l'ordre du jour. On célèbre un peu partout, ces jours, le bi-centenaire de sa naissance survenue le 28 juin 1712.

Le prestige de Rousseau est incomparable. Depuis son aurore comme écrivain, c'est-à-dire depuis le « Discours sur les sciences », couronné à Dijon en 1749, jusqu'à nos jours, ce grand esprit n'a cessé de rayonner dans le triomphe et dans la gloire.

Par les *Discours*, la *Lettre à d'Alembert*, *L'Emile*, *Le Contrat social*, il pénètre dans l'âme des philosophes, des moralistes, des poètes, des éducateurs, des politiques, des tribuns, des légistes, des réformateurs de tout genre. Par la *Nouvelle-Héloïse*, il devient le maître de ceux qui aiment. Par la *Lettre à l'Archevêque*, il fait les idées des polémistes. Avec *Les Confessions*, il enchante tous les âges. Par les *Rêveries du Promeneur solitaire*, il désarme et captive ses ennemis eux-mêmes.

Plus que jamais, la pensée de Rousseau est vivante. Il était donc tout naturel qu'à l'occasion du bi-centenaire de sa naissance on voulût, un peu partout, fêter le souvenir de ce puissant génie. On y a songé en France, en Allemagne, à Genève naturellement, lieu de sa naissance, où ont lieu en son honneur des fêtes magnifiques.

Mais si Jean-Jacques a passé son enfance à Genève, on peut dire cependant qu'il appartient au Pays romand tout entier. Dans le cours de son aventureuse jeunesse et de sa vie orageuse, il traversa plus d'une fois le pays de Vaud, demeura dans le comté de Neuchâtel. Ces courses, ces séjours lui avaient laissé des souvenirs qu'il a fixés dans ses écrits. MM. Payot et Cie ont eu l'heureuse idée de publier en un numéro spécial du *Roman romand*, à 60 centimes, ces peintures de paysages, ces tableaux de mœurs, pages éparées dans les œuvres du philosophe genevois, et recueillies avec un soin judicieux par M. Eug. Ritter, professeur à l'Université de Genève.

D'un temps qui est si loin de nous, des contrées qui sont restées si belles, une image qui ne périra pas a été tracée par la plume de Jean-Jacques. La faire revivre à l'occasion du second centenaire de sa naissance, est le meilleur hommage que la Suisse romande puisse rendre à sa mémoire.

EN MARGE DE LA VIE

An ! certes, ils se font rares, en notre siècle de vitesse et de fièvre, les gens qui peuvent laisser s'écouler les jours sans autre souci que de se rendre chaque jour à la même heure à leur bureau, de s'asseoir sur le même tabouret de cuir râpé par l'usage, devant les mêmes registres, puis, à l'heure de sortie, toujours la même, peuvent s'en aller d'un pas égal à la maison et, après leur repas du soir, faire leur partie de piquet ou de manille et, pour finir, s'endormir du sommeil de l'homme satisfait de sa journée.

Il rappellent un peu le *Monsieur à qui il n'est jamais rien arrivé*, dont Charles Monselet conta jadis l'amusante histoire.

Vous vous souvenez ?... Il s'appelait Duval, il était fils et petit-fils de Duval, le nom de tout le monde. Tout petit, il avait mangé de la bouil-

lie ; il avait eu la coqueluche, mais cela n'avait rien été, ainsi que l'avait dit le médecin.

S'il avait le nom de tout le monde, il en avait aussi l'air. La preuve, c'est qu'on l'accostait plusieurs fois par jour en s'écriant : « Ah ! pardon, je vous prenais pour monsieur Un tel ! »

La nature lui avait refusé jusqu'au plus simple tic.

Il n'avait pas eu de jeunesse.

« A l'heure où les autres font briller leurs vingt ans au soleil comme de belles pièces d'or neuves, disait-il, à l'âge où toutes les têtes ont le délire, où toutes les poitrines ont des chansons, où les yeux et les mains se cherchent dans une atmosphère de sympathie, — j'étais déjà assis sur le rond de cuir.

» Je n'ai pas eu de dettes.

» J'ai aimé, — dans les livres seulement.

» J'ai regardé passer le plaisir, — de ma fenêtre ouverte les dimanches soirs.

» Pendant trente ans, le front penché sur des registres verts à angles de cuivre, j'ai pu entendre s'apaiser un à un tous les battements de mon cœur.

» Pendant trente ans, j'ai envoyé à mes concitoyens des petits papiers blancs, verts, bleus et roses, pour les inviter à payer leurs termes échus.

» Et je me suis toujours maintenu à la hauteur de cette mission.

» Je ne me suis pas marié. Je n'ai pas osé. Alors, le hasard s'est détourné de moi tout à fait, et j'ai été comme oublié dans la vie.

» L'accident lui-même m'a dédaigné. Pas de pot de fleurs tombant sur ma tête ! Pas de querelle au café ! Pas de montre volée !

» Les voyages m'auraient bien séduit ; mais où aller ? A quelle contrée donner la préférence ? L'indécision m'a cloué sur place.

» Et maintenant, quand un désir de locomotion s'empare trop vivement de moi, j'étends la main vers les trois ou quatre rayons qui forment ma bibliothèque.

» Je prends et je relis mes deux ouvrages préférés. L'un est le *Voyage autour de ma chambre*, par le comte Xavier de Maistre. L'autre, plus modeste encore et sans nom d'auteur, est le *Voyage dans mes poches*...

» Mais au moins j'aurais pu, comme citoyen ou même comme simple passant, assister à quelque fait considérable, approcher ou seulement apercevoir quelque personnage fameux.

» L'ironie destinée m'en a toujours empêché.

» Un rhume de cerveau me tenait au lit lorsqu'éclata la Révolution de Février.

Quelques jours ensuite, je voulus voir M. Ledru-Rollin.

» Il venait de passer.

» J'ai également manqué Lamartine d'un quart d'heure.

Les rêves, eux mêmes, ne lui avaient pas procuré les émotions de bonheur ou d'angoisse que beaucoup leur doivent. Il n'avait jamais rêvé que de choses indifférentes : de son chapeau qui s'envolait ou d'une allumette chimique qui ne voulait pas prendre.

» La terre me sera légère, disait-il en terminant son histoire, car je n'aurai pas beaucoup pesé sur elle.

» Le monde aura été pour moi une feuille de présence où je me serai contenté de signer mon nom, — mon nom de Duval.

L'heureux homme !

AVOCATS ET PRÉDICATEURS

Nous avons, il y a deux semaines, reproduit, sous le titre : *A ceux qui parlent !* un passage de Legouvé donnant aux orateurs le conseil d'apprendre à lire, seul moyen, selon lui, d'apprendre à bien parler.

Voici encore à ce propos quelques lignes du

même auteur. Elles s'adressent plus particulièrement aux avocats et aux prédicateurs.

« Le monde, par une singulière confusion de termes, emploie indifféremment, dans le même sens, les deux mots *parler* et *causer*. Rien de plus dissemblable. Il y a des gens qui, au point de vue de la bonne diction, *causent* très bien et *parlent* très mal. En voulez-vous la preuve ?

» Allez au Palais, dans la salle des pas-perdus ; abordez un avocat de vos amis et causez avec lui. Son débit sera naturel et simple. Suivez-le dans la salle d'audience ; écoutez-le dire : « Messieurs les juges » et commencer sa plaidoirie : ce n'est plus le même homme, toutes ses qualités disparaissent ; il était naturel, il devient emphatique ; il causait juste, il parle faux ; car on parle faux comme on chante faux.

» Un assez grand nombre d'avocats ont l'air de jouer le rôle de l'Intimé dans les *Plaideurs*. M. Régnier, M. Got et M. Coquelin les imitent si bien qu'ils semblent imiter M. Coquelin, M. Got et M. Régnier.

» L'avocat que M. Got copie est connu de tout le monde ; M. Coquelin, lui, en imite trois ; et quant à M. Régnier, il avait pris pour modèle un procureur du roi ; lequel procureur portait dans les affaires criminelles une telle grâce de débit, une telle douceur poétique de prononciation qu'on croyait entendre Mlle Mars dans *Araminte*, quand il disait :

» Messieurs les jurés, le crime épouvantable qui va se dérouler devant vous a pour date le six mars, au lever du jour. La matinée était belle... Un garde passant dans le bois vit au bord d'une mare un corps-ensanglanté !

» Le *s'ensanglanté*... surtout, était irrésistible. C'est ce que M. Régnier reproduisait avec un tel succès de fou rire... dans le début de *l'Intimé* :

Messieurs, tout ce qui peut effrayer un coupable

Il ne faut pas être injuste pour les avocats ; les prédicateurs sont absolument pareils. J'ai entendu bien des prédicateurs, je n'en ai entendu qu'un seul qui parlât complètement juste. »

Théâtre. — *Le Mariage de Mlle Beulemans*, ce petit chef-d'œuvre du genre, dont le succès n'a jamais été égalé, nous arrivera sous peu avec une interprétation de tout premier ordre. En effet, les heureux auteurs en ont confié la tournée à Jules Berry, le créateur du rôle d'Albert Delpierre. Il amène avec lui tous ses camarades du Théâtre Royal des Galeries Saint-Hubert, de Bruxelles.

Nous donnerons dans quelques jours la date de cette représentation exceptionnelle.



CACAO
Suchard
LE
DÉJEUNER
PAR EXCELLENCE

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO